

CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA CAMA ET SALON DES EXPOSANTS PROSPECTUS DES EXPOSANTS

Du 3 au 5 juin 2024 | Hôtel Fairmont Banff Springs Hotel, Alberta



TABLE DES MATIÈRES

Conférence annuelle de l'ACAM 20241
Guide référentiel2
• Tarifs d'esposition
• Procédure de réservation d'un stand2
• Horaire d'exposition
• Équipe commerciale de l'exposition et personnes-ressources
Faits concernant l'adhésion à l'ACAM & conférence annuelle
Qui participe?5
 Membres de l'ACAM par province ou territoire
Merci à nos exposants de 20236
Avantages offerts aux exposants7
• La force des contacts face à face7
• Pourquoi participer en tantqu'exposant?
• Que fait l'ACAM pourpromouvoir le salon?

Ce qu'en pensent les exposants de 2023	.8
Horaire d'exposition	.9
Programme préliminaire de la conférence1	0
• Dates importantes pour les exposants1	1
À propos du salon des exposants1	2
• Procédure de demande de stand1	2
• Tarifs pour les stands ordinaires	2
• Ce qui est inclus dans la location d'un stand	3
• Ce qui n'est pas inclus dans la location d'un stand1	4
• Prix de présence du salon des exposants1	4
Sortir des sentiers battus1	5
• Moussez votre marque au-delà du stand!1	5
Possibilités d'exposition tout au long de l'année	9
• Le bulletin « eBrief » de l'ACAM	
Plan du salon	
Conditions et modalités d'exposition	<u>'</u> 1

CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ACAM 2024

L'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM) est heureuse de présenter les possibilités des exposants suivants pour la Conférence de l'ACAM à Banff, du 3 à 5 juin 2024.

Bâtir un partenariat avec l'ACAM, c'est faire équipe avec les personnes chargées d'administrer les municipalités du Canada. Pour tous les renseignements sur la conférence, y compris le bloc de chambres d'hôtel, visitez le <u>site Web de la conférence de l'ACAM</u>.



GUIDE RÉFÉRENTIEL

Toute l'information destinée aux exposants, y compris sur le bloc de chambres d'hôtel, se trouve <u>ici.</u>

Tarifs d'exposition

Type de stand et catégorie d'exposant	Coût
10 pi de largeur x 8 pi de profondeur	
Prix ordinaire	2 850 \$ + TPS
Prix Partenaires d'affaires	2 750 \$ + TPS
8 pi de largeur x 8 pi de profondeur	
Prix ordinaire	2 550 \$ + TPS
Prix Partenaires d'affaires	2 450 \$ + TPS

Pour bénéficier du tarif privilégié, vous devez être un partenaire d'affaires au moment de la réservation. Pour se renseigner sur ce programme, consulter le <u>site web de l'ACAM</u>.

Les détails de ce qui est inclus dans une location de stand sont indiqués en page 13.

Procédure de réservation d'un stand





En cliquant sur le lien du <u>formulaire d'inscription en</u> <u>ligne des exposants 2024</u>, vous trouverez un plan du site d'exposition, mais vous pouvez aussi y accéder <u>ici</u>. Le paiement est dû au moment de l'inscription.

Les exposants auront accès à un portail où ajouter ou modifier des porte-noms et commander des billets de repas et d'événements jusqu'au 10 mai 2024.

Horaire d'exposition

Lundi 3 juin		
De 10 h à 15 h	Installation des stands	
De 18 h 30 à 21 h	Réception de bienvenue et salon des exposants	
Mardi 4 juin		
De 10 h 30 à 11 h	Pause rafraîchissement, au salon des exposants	
De 13 h à 13 h 30	Dessert servi au salon des exposants	
De 14 h 30 à 15 h	Pause rafraîchissement, au salon des exposants	
Mercredi 5 juin		
De 10 h 15 à 10 h 45	Pause rafraîchissement, au salon des exposants	
De 13 h à 13 h 30	Cérémonie de clôture et tirages, au salon des exposants	
De 13 h 30 à 16 h	Démontage des stands	

^{*}Les stands des exposants doivent être entièrement installés avant 15 h le lundi 3 juin (ou avant 16 h 30 s'ils jouent au golf) et doivent rester intacts jusqu'à 13 h 30 le mercredi 5 juin. Le démontage se fera à partir de 13 h 30 ce mercredi. Si l'horaire doit être modifié, les exposants en seront informés par écrit.

Équipe commerciale de l'exposition et personnes-ressources



Ventes, parrainages et publicité

Veuillez contacter Jennifer Goodine
Directrice générale de l'ACAM
admin@camacam.ca ou au 506-460-2135



Logistique de l'exposition

Contacter Alisha Bainbridge Trites Directrice des expositions à l'ACAM alisha.bainbridge@camacam.ca

FAITS CONCERNANT L'ADHÉSION À L'ACAM & CONFÉRENCE ANNUELLE

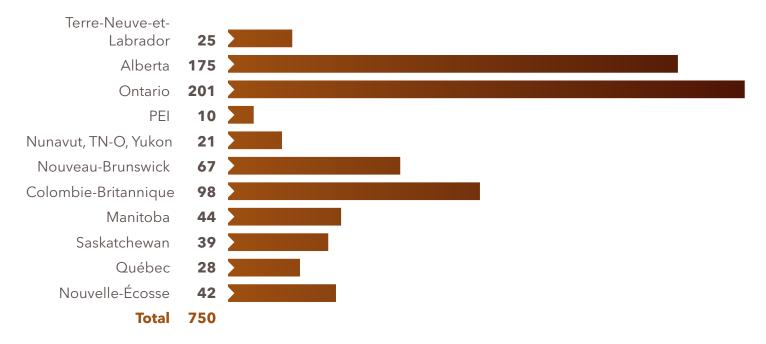
Grâce à son envergure nationale et ses quelque 750 professionnels dans les administrations locales, l'ACAM peut s'avérer très intéressante pour des partenaires d'affaires potentiels. Chaque année, 275 membres représentant 240 communautés canadiennes assistent à la conférence annuelle.

Les municipalités canadiennes dépensent plus de 40 milliards de dollars par an et les membres de l'ACAM représentent plus de 85 % de la population du pays. Les membres de l'ACAM sont les plus hauts fonctionnaires nommés dans leurs municipalités. On y trouve notamment des directeurs généraux et municipaux ainsi que des personnes qui occupent un poste de direction relevant directement de leur responsabilité (directeurs généraux adjoints, directeurs, chefs de service, commissaires généraux ou en chef, secrétaires municipaux, etc.). Les autres délégués sont entre autres des membres à la retraite ou des membres honoraires, de futurs directeurs et décideurs municipaux, des consultants du secteur privé ou des fournisseurs de services.

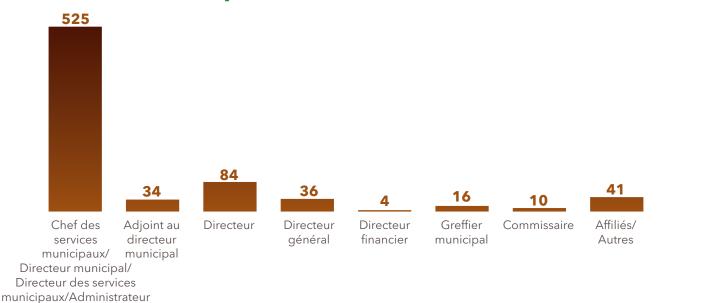


QUI PARTICIPE?

Membres de l'ACAM par province ou territoire



Membres de l'ACAM par titre



MERCI À NOS EXPOSANTS DE 2023

- AccessE11
- August Digital 311Al
- Bciti+ Solutions
- Calix
- Canadian Ramp
 Company
- Canoe Benefits
- Canoe Procurement Group of Canada
- Civia
- Classic Displays
- Cocoflo Innovations
- Commercial Truck
 Equipment Co.
- Commissionaires
- CSA Group
- Custom Ice Inc.
- DataVisual Marketing Inc.
- Deloitte LLP
- Enduraquip
- Entandem
- Epson Canada

- eSCRIBE
- FlashVote
- Food Cycle Science
- Fountain Tire
- FuseForward Solutions Group
- GovDeals Canada
- Grainger Canada
- Granicus
- Greatario Engineered Storage Systems
- Health Canada
- Honeywell
- HotSpot Parking Inc.
- HSB Canada
- Intellera Inc.
- Intelligent Communities Summit
- isiLIVE
- Johnson Controls
- KTI Limited
- Legacy Executive
 Search Partners

- Matrix Video
- MCG Consulting Solutions
- Mitacs
- Mitel
- Napa Canada
- National Bank of Canada
- Neptune Technology Group
- Northern Mat and Bridge
- OECM
- Ontario Municipal Leadership Institute
- PEMAC Asset
 Management
 Association of Canada
- PlayPower Canada
- Ravenhill Group Inc.
- School of Policy Studies, Queen's University

- Service Line Warranties of Canada (SLWC)
- Ship-source Oil
 Pollution Fund & Fund
 for Railway Accidents
 Involving Designated
 Goods
- Smart Energy Water
- Techni+Contact Canada Ltd.
- The Hub @ Sutherland
- ThinkDox Inc.
- Trane Canada
- Transitional Solutions Inc.
- United Rentals of Canada, Inc.
- Vayle Inc.
- Vortex Aquatic
 Structures International
- WhistleBlower Security Inc.
- ZenCity

AVANTAGES OFFERTS AUX EXPOSANTS

La force des contacts face à face

La conférence de l'ACAM, c'est l'occasion de rencontrer un éventail diversifié de participants représentant plus de 240 municipalités de tout le Canada, de faire connaître vos nouveaux produits et services, de jouer au golf avec des collègues et de faire du réseautage aux nombreuses activités au programme de l'ACAM 2024!

Pourquoi participer en tant qu'exposant?

- Vous pourrez rencontrer en personne de nombreux DG et gestionnaires de municipalités et d'autres décideurs locaux pour leur présenter vos produits et services et répondre à leurs questions.
- Vous bénéficierez de cinq heures entièrement dédiées à l'exposition.
- Pour favoriser la fréquentation des stands et la visibilité du salon, l'ACAM organise, à l'intérieur du salon d'exposition, plusieurs de ses activités comportant des services de nourriture et de boissons (réception de bienvenue, pauses rafraîchissantes, desserts et cérémonies de clôture). Réparties sur trois jours, elles vous donneront bon nombre d'occasions de rencontrer des clients et de générer de l'intérêt.
- Vous pourrez assister aux exposés et séances de formation avec les participants.
- Vous pouvez acheter un laissez-passer complet de participant ou des billets individuels de repas et d'activités sociales.
- Vous pourrez renforcer vos relations existantes et en nouer de nouvelles.
- Vous repartirez avec de nouveaux clients, de nouvelles pistes d'affaires et une meilleure connaissance de ce que l'ACAM peut permettre à votre entreprise d'accomplir.

Que fait l'ACAM pour promouvoir le salon?

Avant la conférence

- Nous encouragerons les participants à découvrir les exposants sur notre site web et notre appli mobile, ce qui les informe à l'avance de votre présence à l'exposition et leur permet de prévoir du temps pour vous rencontrer une fois sur place.
- Nous diffuserons sur les réseaux sociaux des messages dédiés à la promotion du salon des exposants.
- Nous ferons la promotion du jeu du passeport, qui encourage les participants à se rendre à votre stand pour collecter des tampons.

Pendant la conférence

- Nous enverrons quotidiennement des courriels aux participants afin de promouvoir le salon des exposants et les possibilités d'interaction.
- L'horaire du salon sera indiqué sur l'appli mobile et le programme de la conférence.
- Nous encourageons les délégués à participer au jeu du passeport.
- Nous enverrons des rappels spéciaux sur l'appli mobile tout au long de la conférence.

CE QU'EN PENSENT LES EXPOSANTS DE 2023...

99 % des exposants de 2023 ont manifesté l'intérêt de revenir, l'événement étant pour eux un incontournable.

95 % des exposants de 2023 ont affirmé que l'événement offrait de précieuses possibilités de réseautage et de contacts commerciaux.

« Les participants étaient intéressés et prêts à discuter de leurs besoins. » - Exposant

« La qualité de l'organisation et les détails de cette conférence m'ont étonné au plus haut point. Les occasions de faire connaître notre marque et d'entrer en contact avec des clients potentiels étaient nombreuses et nous ont permis d'accroître notre présence sur les marchés où nous cherchons à nous implanter. Ce résultat est dû en grande partie à l'excellence de l'organisation, de l'hospitalité et des communications de l'équipe de l'ACAM avant et pendant la conférence. J'ai déjà hâte à la prochaine conférence! »

- Exposant

« La conférence de l'ACAM est notre principale source de contacts de qualité dans tout le pays. L'équipe de l'ACAM est très motivée et son enthousiasme se ressent dans l'excellente conférence qu'elle organise. »

- Exposant

« Nous participons chaque année à la conférence de l'ACAM parce qu'elle nous permet d'élargir notre présence partout au Canada. Les organisateurs ne ménagent pas leurs efforts pour nous donner satisfaction et faire de l'exposition un succès. C'est un des salons professionnels les plus productifs de notre programme d'exposition. »

- Exposant



HORAIRE D'EXPOSITION

Lundi 3 juin		
10 h à 15 h	Installation des exposants	
18 h 30 à 21 h	Réception de bienvenue, au salon des exposants	
Mardi 4 juin		
10 h 30 à 11 h	Pause rafraîchissement, au salon des exposants	
13 h à 13 h 30	Dessert servi au salon des exposants	
14 h 30 à 15 h	Pause rafraîchissement, au salon des exposants	
Mercredi 5 juin		
10 h 15 à 10 h 45	Pause rafraîchissement, au salon des exposants	
13 h à 13 h 30	Cérémonie de clôture et tirages, au salon des exposants	
13 h 30 à 16 h	Démontage des stands des exposants	

*Les stands des exposants doivent être entièrement installés avant 15 h le lundi 3 juin (ou avant 16 h 30 s'ils jouent au golf) et doivent rester intacts jusqu'à 13 h 30 le mercredi 5 juin. Le démontage se fera à partir de 13 h 30 ce mercredi. Si l'horaire doit être modifié, les exposants en seront informés par écrit.



PROGRAMME PRÉLIMINAIRE DE LA CONFÉRENCE*

Lundi 3 juin 2024		
10 h - 15 h	Installation du stand, au salon des exposants (Vous jouez au golf? Vous avez jusqu'à 16 h 30.)	
7 h 30 - 14 h 30	Tournoi de golf	
Matin et après-midi	Activités préconférence	
18 h 30 - 21 h	Réception d'ouverture, salon des exposants	
19 h - 21 h 30	Suite de réception	
Mardi 4 juin 2024		
6 h - 7 h	Course matinale	
7 h 30 - 8 h 15	Déjeuner	
8 h 15 - 9 h 15	Assemblée générale annuelle	
9 h 15 - 9 h 30	Cérémonie d'ouverture	
9 h 30 - 10 h 30	Discours inaugural	
10 h 30 - 11 h 00	Pause-rafraîchissement, au salon des exposants	
11 h - 12 h	Séance plénière	
12 h - 13 h	Dîner de récompenses pour longs états de service	
13 h - 13 h 30	Dessert et café servis au salon des exposants	
13 h - 14 h 30	Séances de travail en ateliers	
14 h 30 - 15 h	Pause-rafraîchissement, au salon des exposants	
15 h - 16 h	Séances de travail en ateliers	
19 h 30 - 21 h	Soirée décontractée	
21 h - 22 h 30	Suite de réception	

^{*}Le programme est encore préliminaire et demeure sujet à modification.

Heures d'ouverture des salons

Coût supplémentaire de participation

Mercredi 5 juin 2024	
6 h à 7 h	Course matinale
7 h 30 à 8 h 15	Déjeuner
8 h 15 à 9 h 15	Séance plénière
9 h 15 à 10 h 15	Séance plénière
10 h 15 à 10 h 45	Pause-rafraîchissement, au salon des exposants
10 h 45 à 11 h 45	Conférence de clôture
12 h à 13 h	Dîner de remise des prix d'excellence
13 h à 13 h 30	Cérémonie de clôture, au salon des exposants
14 h à 16 h	Visites culturelles et atelier
18 h 30 à 19 h	Réception du souper de la présidence
19 h à 23 h	Souper de la présidence



Heures d'ouverture des salons



Coût supplémentaire de participation

Dates importantes pour les exposants

Mercredi 1 ^{er} novembre 2023	Début de l'inscription des exposants qui sont partenaires d'affaires de l'ACAM	
Vendredi 1 ^{er} décembre 2023	Début de l'inscription des autres exposants	
Mercredi 31 janvier 2024	Date limite pour demander l'annulation d'un stand d'exposant avec remboursement (moins 250 \$ de frais d'administration)	
Mercredi 28 février 2024	Date limite pour demander l'annulation d'un stand d'exposant avec remboursement (moins 500 \$ de frais d'administration)	
Vendredi 10 mai 2024	Date limite pour l'achat d'autres porte-noms, laissez-passer de participant, billets pour repas ou activités en soirée, etc.	
Mercredi 15 mai 2024	Date limite pour :	
	• La coordination de la livraison du matériel d'exposition (s'il y a lieu)	
	• L'organiser une location, l'électricité supplémentaire , un système audiovisuel et la manutention de material	
	• Les déclarations de douane (s'il y a lieu)	
Lundi 3 juin 2024 (10 h - 15 h)	Inscription et installation des stands. Si vous participez au tournoi de golf, vous devez terminer l'installation pour 16 h 30.	
Mercredi 5 juin 2024 (13 h 30 - 16 h)	Démontage des stands	

À PROPOS DU SALON DES EXPOSANTS

Le plan du salon se trouve en page 20 du présent document.

Procédure de demande de stand

- Les kiosques sont vendus selon le principe du premier arrivé, premier servi, la priorité allant aux partenaires d'affaires, puis aux exposants ayant déjà participé à des événements de l'ACAM auparavant.
- Les frais d'exposition doivent être payés en totalité lors de l'inscription en ligne.
- Avant d'envoyer votre demande, bien lire les conditions générales d'exposition en <u>page 21</u>. L'ACAM se réserve le droit de refuser des demandes de stands d'exposition.

Tarifs pour les stands ordinaires

- Les stands 1-15 et 49-54 mesurent 10 pi de largeur sur 8 pi de profondeur
- Les stands 16-48 mesurent 8 pi de largeur sur 8 pi de profondeur

Type de stand et catégorie d'exposant	Coût
10 pi de largeur x 8 pi de profondeur	
Prix ordinaire	2 850 \$ + TPS
Prix Partenaires d'affaires	2 750 \$ + TPS
8 pi de largeur x 8 pi de profondeur	
Prix ordinaire	2 550 \$ + TPS
Prix Partenaires d'affaires	2 450 \$ + TPS

Pour bénéficier du tarif réservé aux partenaires d'affaires, vous devez être un partenaire d'affaires au moment de la réservation. Pour tout renseignement sur le programme Partenaires d'affaires, consulter le <u>site web de l'ACAM</u>.



Ce qui est inclus dans la location d'un stand

Le programme du salon des exposants comprend prévoit une réception de bienvenue, des pausesrafraîchissements et des tirages de prix de présence pour encourager les participants à visiter le salon à plusieurs reprises. À titre d'exposant, vous bénéficiez de ce qui suit :

- Stand à rideaux dans la zone d'exposition (rideaux arrière de 8 pi de haut et rideaux latéraux de 36 po de haut).
- Une table avec nappe et chaises rembourrées
- Électricité: Chaque stand comprend une prise double de 700 watts. Si vous avez besoin de plus d'électricité, veuillez envisager d'acheter une capacité électrique supplémentaire pour répondre à vos besoins par l'intermédiaire de GES. Veuillez noter que, bien que nous soyons ravis d'offrir cette commodité cette année, il se peut que cette inclusion ne soit pas garantie pour les événements à venir.
- La liste des personnes participantes (y compris leur titre, municipalité et province) sera disponible le mi-mai 2024
- Un porte-nom « exposant » pour deux représentants de votre stand. Des porte-noms supplémentaires peuvent être achetés au prix de 75 \$ chacun, jusqu'à cinq par stand. Les porte-noms doivent être portés à toutes les activités. L'entrée peut être refusée si le porte-nom n'est pas visible.
- Le logo et un lien web direct des exposants seront publiés sur le site web de l'ACAM.
- Le logo, le nom et le numéro de stand des exposants seront publiés sur l'appli mobile, ce qui permettra aux participants de repérer facilement les stands.
- Présentation des faits saillants de la conférence sur le site web de l'ACAM, dans le cyberbulletin e-Brief et sur les médias sociaux, avec un mot de reconnaissance particulière envers les exposants.

Ce qui n'est pas inclus dans la location d'un stand

- Badges nominatifs supplémentaires. Des badges nominatifs supplémentaires sont nécessaires en plus des deux badges initiaux fournis lors de l'achat de votre stand et coûtent 75,00 \$ chacun.
- Billets pour repas et activités. Les billets pour les repas et les activités ne sont pas compris dans le forfait d'inscription des exposants. Tous les repas et événements nécessitent l'achat de billets non remboursables (voir les options ci-dessous). Vous pouvez choisir le laissez-passer complet pour la conférence ou des billets individuels :

Vous pouvez choisir le laissez-passer complet pour la conférence ou des billets individuels :

Laissez-passer complet pour toute la conférence (exposants) : 450 \$ par personne

- Déjeuners (mardi et mercredi)
- Dîners (mardi et mercredi)
- Soirée décontractée (mardi)
- Souper du président (mercredi)
- Suites de réception (lundi et mardi)

Billets individuels:

Activité	Coût par billet
Déjeuner	45 \$
Dîner	55 \$
Soirée décontractée	120 \$
Souper du président	130 \$
Insigne d'identité supplémentaire pour exposants (jusqu'à cinq)	75 \$

Remarque : l'achat des billets individuels ne donne pas accès aux suites de réception.

Les prix des billets individuels indiqués ci-dessus seront en vigueur jusqu'au 10 mai 2024. Aucun billet ne pourra être acheté sur place.

Prix de présence du salon des exposants

L'ACAM aimerait que chaque exposant fournisse au moins un article pour le tirage de prix de présence, qui se fera à la cérémonie de clôture, le mercredi 5 juin à 13 h. Contacter <u>alisha.bainbridge@camacam.ca</u> si vous avez des questions ou voulez offrir un prix.

SORTIR DES SENTIERS BATTUS

Moussez votre marque au-delà du stand!

Vous pouvez augmenter votre visibilité à la conférence de l'ACAM 2024 et au salon des exposants. Un large éventail de possibilités de promotion, de parrainage et de publicité vous est offert pour vous aider à avoir plus d'impact sur les participants, dont certaines sont présentées ci-dessous.

Nous vous invitons à communiquer avec Jennifer Goodine, directrice générale de l'ACAM, pour discuter d'une stratégie qui vous permettra de tirer le meilleur parti de votre présence à la conférence. Vous pouvez la contacter à admin@camacam.ca ou au 506-460-2135.

Billets de boisson - 500 \$ (25 billets)

Vous pouvez distribuer des billets de boissons aux personnes participantes pour la réception de bienvenue du lundi 3 juin (18 h 30 - 21 h). Ils donnent droit à un verre de bière, de vin ou de boisson sans alcool affichant le logo de votre entreprise. Ils doivent être achetés à l'avance, au plus tard le 1^{er} mai au coût de 500 \$ pour 25 billets.

Partenariat de piliers : Élevez votre marque au salon - 1000 \$ pour les quatre côtés d'un pilier (deux disponibles).

Vous cherchez un moyen extraordinaire de faire briller votre marque au salon? Notre possibilité exclusive de parrainage de pilier est la réponse. Soyez un pilier de soutien pour l'événement et bénéficiez d'une visibilité et d'une reconnaissance inégalées parmi les participants.

Vous bénéficierez d'une exposition de premier ordre avec la marque et le message de votre entreprise sur l'un des piliers proéminents (sur les quatre côtés) dans l'ensemble du site du salon, assurant une visibilité maximale de tous les coins de l'espace. Les parrainages de piliers sont très recherchés et disponibles sur la base du premier arrivé, premier servi, et nous n'en avons que deux de disponibles. Vous serez responsable de la conception graphique qui devra être soumise avant le 1^{er} mai 2024 et approuvée avant le 16 mai 2024.

Visibilité

- Logo et lien dans la page des commanditaires du site web de l'ACAM
- Image de marque de l'entreprise sur les colonnes

Marketing et mobilisation

- Messages de l'ACAM dans les médias sociaux mettant en valeur votre organisation.
- Annonce du partenaire commanditaire portant le logo et une description de votre entreprise dans le bulletin d'information électronique de l'ACAM

Partenariat pour les bornes de recharge : Dynamisez votre marque à l'ACAM - 1000 \$ chacun (deux disponibles).

Augmentez la visibilité de votre marque et ayez un impact durable à l'ACAM en devenant un partenaire de la station de recharge. Joignez-vous à nous pour que les participants restent branchés, rechargés et engagés tout au long de la conférence. À l'ère du numérique, les participants vous remercieront d'avoir fourni un service pratique et inestimable.

La marque de votre entreprise occupera une place centrale dans nos stations de recharge stratégiquement situées dans des zones très fréquentées, ce qui vous permettra de rester en tête de liste lorsque les participants rechargeront leurs appareils. Il n'y a que deux partenariats de stations de recharge disponibles, alors réservez votre station rapidement pour vous assurer une place. Vous serez responsable de la conception graphique qui devra être soumise avant le 1^{er} mai 2024 et approuvée avant le 16 mai 2024.

Visibilité

- Logo et lien dans la page des commanditaires du site web de l'ACAM
- Image de marque de l'entreprise sur le poste de recharge

Marketing et mobilisation

- Messages de l'ACAM dans les médias sociaux mettant en valeur votre organisation.
- Annonce du partenaire commanditaire portant le logo et une description de votre entreprise dans le bulletin d'information électronique de l'ACAM

Commandite du bureau d'inscription : 5000 \$

En tant que partenaire du bureau d'inscription, votre entreprise serait installée (du dimanche au mercredi) à une table dans cette zone très fréquentée - un moyen idéal de communiquer votre message et de faire connaître votre marque et vos produits et services aux participants dès leur arrivée à Banff.

Le bureau d'inscription sera ouvert aux heures suivantes pendant lesquelles une personne de votre équipe devra toujours être présente.

Dimanche 2 juin	de 14 h à 18 h
Lundi 3 juin	de 11 h à 20 h
Mardi 4 juin	de 7 h à 16 h 30
Mercredi 5 juin	de 7 h à 15 h

Comme il s'agit d'une commandite unique, votre organisation jouirait d'une présence exclusive à cet emplacement.

Visibilité

- Logo et lien dans la page des commanditaires du site web de l'ACAM.
- Logo, lien et description de l'entreprise dans le programme de la conférence
- Affichage de commandite au bureau d'inscription des partenaires.
- Possibilité d'installer des bannières au bureau d'inscription des partenaires.

Réseautage

 Possibilité pour deux représentants de votre organisation d'assister à la conférence, à condition d'assurer à tour de rôle une permanence au bureau d'inscription des partenaires.

Marketing et mobilisation

- Messages de l'ACAM dans les médias sociaux mettant en valeur votre organisation.
- Annonce du partenaire commanditaire portant le logo et une description de votre entreprise dans le bulletin d'information électronique de l'ACAM

Partenariat pour l'application mobile de la conférence - Rehaussez votre marque (3 000 \$ pour un an et 5 000 \$ pour un engagement de deux ans) (Une occasion exclusive)

Augmentez la présence et la portée numérique de votre marque à l'ACAM en devenant le partenaire officiel de l'application mobile. Votre marque peut jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de la connectivité, de l'engagement et de la commodité pour tous les participants. L'application sera disponible pour les personnes présentes sur place à l'hôtel Fairmont Banff Springs, mais aussi pour celles qui ne peuvent pas y assister. L'application permet d'accéder aux informations relatives à l'événement, de l'ordre du jour aux biographies des conférenciers, en passant par les cartes, le tout à partir de votre smartphone et en un seul endroit. Vous pouvez communiquer avec d'autres délégués et voir les exposants depuis votre téléphone, votre tablette ou votre ordinateur portable, et donner votre avis en temps réel, poser des questions et participer aux discussions. Les participants peuvent accéder à des informations sur les changements, les annonces et les contenus sensibles au temps. L'application est fournie gratuitement par l'ACAM et présentée par EventMobi.

L'application mobile de la conférence permettra à votre entreprise d'être bien en vue sur l'application mobile officielle, assurant ainsi une forte empreinte numérique tout au long de l'événement où vous vous démarquerez en tant que chef de file de l'industrie à l'affût de la technologie. L'application mobile de la Conférence 2023 de l'ACAM a eu 338 visiteurs uniques et plus de 16 998 pages vues.

Visibilité

- Logo et lien dans la page des commanditaires du site web de l'ACAM.
- Logo, lien et description de l'entreprise dans le programme de la conférence
- Votre logo ou publicité graphique sera bien en vue sur la page d'accueil. Les éléments graphiques se trouveront en haut et en bas de page. En cliquant dessus, les utilisateurs seront dirigés vers la page de présentation du commanditaire.

Réseautage

• En collaboration avec la responsable de la coordination des médias sociaux de l'ACAM, vous pouvez créer un questionnaire de sondage permettant de recueillir des données pour une étude de marché ou pour vous faire connaître et générer des pistes de clients potentiels.

Marketing et mobilisation

- Messages de l'ACAM dans les médias sociaux mettant en valeur votre organisation.
- Annonce du partenaire commanditaire portant le logo et une description de votre entreprise dans le bulletin d'information électronique de l'ACAM

Commandite d'un trou de golf

Le tournoi de golf de l'ACAM, le 3 juin, est une activité populaire qui réunira environ 80 participants - une excellente occasion d'accroître la visibilité de votre entreprise.

1^{er} choix : Commandite d'un trou <u>Coût : 250 \$</u> chacun

- Nom de l'entreprise sur un panneau près d'un trou sur le parcours
- Mention verbale du commanditaire au cours du déjeuner de golf et sur l'affichage au pavillon

2° choix : Commandite d'un trou Coût : 500 \$ chacun

- Nom de l'entreprise sur un panneau près d'un trou sur le parcours
- Possibilité d'organiser sur le terrain un essai du produit, des démonstrations, etc. et d'y poster du personnel de l'entreprise commanditaire
- Mention verbale du commanditaire au cours du déjeuner de golf et sur l'affichage au pavillon
- Un billet de participation au repas du tournoi avec les joueurs

Vous cherchez une visibilité différente?

Si vous êtes intéressé par d'autres formes de reconnaissance, veuillez contacter Jennifer Goodine, directrice exécutive de l'ACAM, au bureau national de l'ACAM (<u>admin@camacam.ca</u>). Une trousse personnalisée pourra être préparée pour vous.

POSSIBILITÉS D'EXPOSITION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

La conférence de l'ACAM est l'endroit idéal pour communiquer avec nos membres, mais pourquoi ne pas rester en contact tout au long de l'année ?

Le bulletin « eBrief » de l'ACAM

« eBrief »

Il existe plusieurs possibilités de transmettre de l'information aux membres de l'ACAM au moyen du site web de l'Association et de l'e-Brief, le cyberbulletin de l'Association qui est envoyé régulièrement à tous les membres actuels. Cliquez <u>ici</u> pour consulter les anciens numéros,.

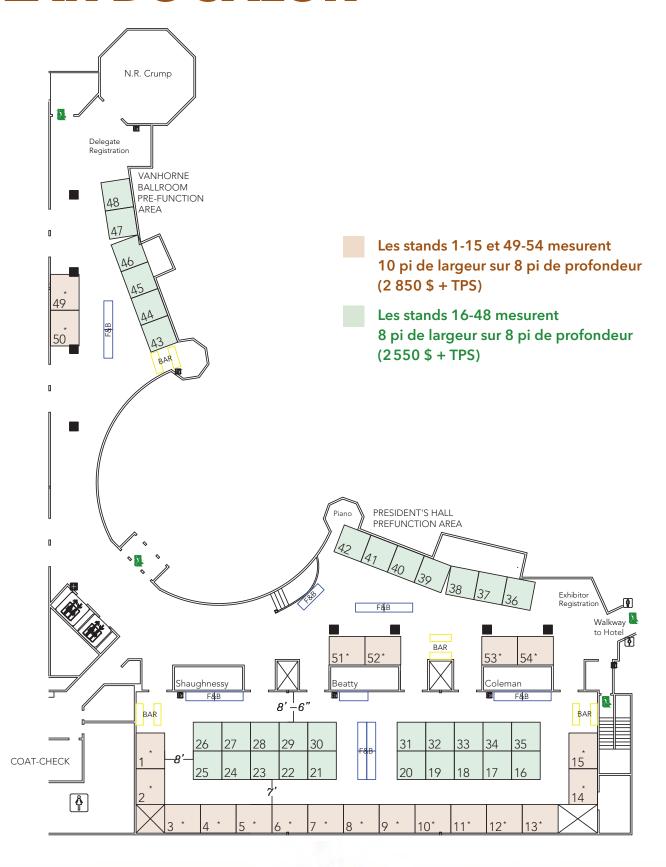
Édition spéciale du bulletin d'information électronique

- Édition personnalisée et spéciale qui met seulement en valeur l'entreprise partenaire (dossier d'informations et logo). Idéal pour s'adresser à l'ensemble des membres et faire valoir l'entreprise.
- Cette édition spéciale peut comporter au moins quatre à cinq articles qui seront rédigés par l'ACAM et recevront l'approbation finale de l'entreprise partenaire avant publication.
- Cette édition unique restera sur le site web de l'ACAM.
- Tarif ordinaire: 1600\$
- Tarif spécial partenaire d'affaires : 1350 \$

Insertion dans le bulletin d'information électronique

- Idéal pour s'adresser à l'ensemble des membres de l'ACAM. Il s'agit d'un bref article, de 100 mots maximum, sous forme de résumé, comportant un lien vers le site web et un logo. Parution unique.
- Tous les bulletins d'information électroniques sont disponibles sur le site web de l'ACAM.
- Tarif ordinaire: 600\$
- Tarif spécial partenaire d'affaires : 450 \$

PLAN DU SALON



CONDITIONS ET MODALITÉS D'EXPOSITION

1. Contrat

- La demande de kiosque d'exposition constituera un contrat liant l'exposant et l'ACAM.
- L'ACAM respectera l'entente d'emplacement, mais se réserve le droit de modifier au besoin sa décision jusqu'à l'ouverture de l'expo-conférence.
- Les kiosques seront vendus selon le principe du premier arrivé, premier servi, la priorité allant aux partenaires commerciaux, puis aux exposants ayant déjà assisté à des événements de l'ACAM auparavant.
- L'ACAM peut déléguer l'organisation de l'expo-conférence à un tiers qui agira pour le compte de l'ACAM.

2. Droit d'exposer

Cette exposition a pour but de procurer une vitrine pour les produits et services d'intérêt à l'intention des participants à la conférence. L'ACAM se réserve le droit d'enlever, de refuser ou d'interdire l'ensemble ou une partie du matériel exposé ou proposé qu'elle juge non convenable pour l'expo-conférence. Il est interdit à l'exposant d'utiliser un système de sonorisation.

3. Obligations des exposants

- L'exposant doit s'abstenir de tout comportement qui pourrait porter atteinte à l'image d'intégrité ou de professionnalisme de l'Association canadienne des administrateurs municipaux.
- L'exposant doit préserver la confidentialité de l'information privilégiée qui lui est confiée par l'Association canadienne des administrateurs municipaux.
- L'exposant doit s'efforcer, dans toute la mesure du raisonnable, de minimiser les conflits d'horaire entre les événements qu'il organise et les activités prévues au programme de la conférence annuelle.

4. Partage de kiosque

Il est interdit à l'exposant de partager ou de céder toute partie de l'espace qui lui est alloué sans l'autorisation expresse préalable de l'ACAM et d'exposer dans son kiosque, ou de permettre qu'on y expose, de la marchandise autre que ses produits habituels ou du matériel publicitaire sans lien direct aux produits et services exposés.

5. Non mise à disposition du bâtiment

L'ACAM ne peut être tenue responsable de la non mise à disposition d'un espace au cas où le bâtiment deviendrait inaccessible en raison d'un incendie, de la présence d'un ennemi public, d'une catastrophe naturelle, d'une grève, d'une décision des autorités ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté.

6. Paiements et remboursements

Pour être accepté en tant qu'exposant, il faut remplir les formulaires de demande et **faire parvenir l'intégralité du paiement à l'ACAM**. Le paiement en ligne est le seul moyen de réserver un kiosque. Si le paiement n'est pas reçu au moment de l'inscription, le kiosque sera libéré.

- Si un exposant se retire, des frais d'administration de 250 \$ lui seront demandés, à la condition que l'avis d'annulation soit donné par écrit au plus tard le 31 janvier 2024.
- Si un exposant se retire, des frais d'administration de 500 \$ lui seront demandés, à la condition que l'avis d'annulation soit donné par écrit au plus tard le 28 février 2024.
- Après cette date, les frais seront facturés dans leur intégralité.
- Aucun remboursement ou crédit ne sera accordé pour des billets de repas ou d'activité supplémentaires ou encore des porte-noms.

7. Annulation du contrat

L'ACAM se réserve le droit de mettre fin au contrat et de reprendre possession de l'aire d'exposition allouée à l'exposant s'il ne respecte pas les conditions et modalités stipulées.

8. Dommages

L'ACAM ne doit pas être tenue responsable de dommages, directs, indirects, généraux, particuliers, corrélatifs ou autres que pourraient subir l'exposant, ses agents et employés ou les visiteurs.

9. Assurance responsabilité civile

Conditions générales pour les exposants.

10. Sécurité

Après les heures d'ouverture, les lieux sont fermés à clé, mais cela ne constitue pas une police d'assurance. Les exposants sont priés de communiquer avec leur agent d'assurance commerciale pour obtenir la couverture nécessaire. L'ACAM n'assume aucune responsabilité en cas de vol, de perte ou d'endommagement d'un bien, quelle qu'en soit la cause.

11. Démontage du kiosque et retrait du matériel d'exposition

Tout le matériel d'exposition et tous les présentoirs et autres structures de présentation doivent être enlevés avant 16 h le mercredi 5 juin 2024. Le matériel de kiosque qui n'aura pas été retiré de l'aire d'exposition après cette échéance sera enlevé et entreposé par la compagnie responsable de l'organisation de l'exposition aux frais de l'exposant.

12. Code de conduite pour les exposants

L'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM) s'engage à ce que toutes ses activités se déroulent dans un climat de respect et de dignité irréprochable. Ainsi, tous les exposants, délégués, conférenciers, commanditaires, bénévoles et membres du personnel de la conférence annuelle 2023, et du salon professionnel connexe, doivent se conformer au code de conduite de l'ACAM. Ce code exige que les participants se conduisent bien et de manière accueillante, sans harcèlement ni discrimination. Cette norme d'éthique essentielle s'applique à tous les aspects de la conférence, y compris aux activités sociales, visites d'étude, ateliers, séances plénières, réunions, salon des exposants et rassemblements sociaux auxquels participent les délégués, les exposants, les commanditaires, les conférenciers, les bénévoles et le personnel.

L'ACAM ne tolère aucune forme de harcèlement. Si vous êtes victime ou témoin d'un comportement inapproprié ou d'une attitude ou d'un langage agressif ou grossier, veuillez en informer un membre du personnel de l'ACAM. Toute personne agissant de cette manière verra son inscription révoquée et sera priée de quitter les lieux immédiatement.

Il est impératif d'avoir son porte-nom sur soi en permanence.